

Projets du domaine musique et arts de la scène financés par le fonds de recherche et d'impulsions (FRI)

RAPPORT Final (3 à 5 pages)

Le rapport d'activité doit être envoyé au siège de la HES-SO au terme de la réalisation du projet qui a obtenu un subside du fonds de recherche et d'impulsions. Il complète le rapport financier du projet et permet de libérer le solde de la subvention accordée. La **signature personnelle** du/de la requérant-e doit figurer à la fin du rapport d'activité ; elle est indispensable pour la validité de ce dernier.

Titre du projet : Activités pédagogiques et interprétatives, deuxième volet
Acronyme : API 2
Numéro SageX : 99042
Nom et prénom du/de la requérant-e : BOURREAU Floriane
Ecole et site du/de la requérant-e : HEMU Vaud

Introduction

La problématique de l'enseignement (ou de la transmission) de l'interprétation d'une œuvre est au cœur du métier de musicien. Cette composante repose tant sur les compétences musicales que pédagogiques des professeurs qui doivent les articuler à la fois à partir de référents interprétatifs construits au fil de leur carrière de musicien et de pratiques pédagogiques en phase avec les ressources et les besoins de leurs élèves. Ces deux aspects sont intimement associés puisqu'ils interagissent l'un avec l'autre : l'interprétation d'une œuvre déterminant la manière de l'enseigner et réciproquement.

Après avoir identifié les références interprétatives constituant la culture propre d'un professeur-interprète enseignant au niveau tertiaire (professionnel) lors de la 1^{ère} phase du projet API, le projet de phase 2 s'est orientée sur les deux axes saillants dégagés lors d'API1: l'écoute et le processus de métaphorisation. La phase 2 avait pour ambition de répondre aux questions de recherche suivantes : 1) Qu'est ce qui se joue lors de « l'écoute active » du professeur d'instrument ?, 2) Que sont « les formes métaphoriques » déployées lors d'un cours par le professeur d'instrument et qu'apportent-elles à la formation ?

1. Rappel des objectifs fixés dans la demande

En plus d'une récolte de données sur le terrain et une analyse de celles-ci, API 2 avait pour objectifs : 1) la rédaction de deux articles scientifiques, 2) la préparation de communications scientifiques, 3) des retombées sur la formation initiale, 4) des retombées sur la formation continue, 5) des retombées sur la stratégie de développement des hautes écoles de musique, 6) des retombées sur des collaborations Université-HES-SO.

2. Objectifs atteints

Si l'écriture de deux articles scientifiques a été réalisée comme stipulés dans le projet tel décrit dans la demande AP2 ceux-ci ne sont toutefois pas exactement dans l'axe décrit initialement.

À la suite de l'acceptation du projet API2, la commission de recherche de l'HEMU a proposé d'inclure dans le dispositif les étudiant.e.s liés de fait à la recherche, leur présence en cours instrumental étant nécessaire pour mener à bien le projet. Cette suggestion a été estimée comme pertinente car dans une vision holistique (prise de données multi entrées) et pragmatique (mutualisation de la prise de données). Par conséquent, la recherche a été étendue aux étudiant.e.s concernés. Cette extension a eu comme impact de : i) multiplier par quatre le volume de données récoltées (en plus des entretiens menés auprès des trois professeurs, des entretiens ont également été menés auprès des 9 étudiants impliqués dans la recherche) , ii) réorienter le contenu du deuxième article par l'inclusion de l'activité des étudiant.e.s, permettant ainsi une étude de l'articulation entre les activités conjointes du professeur et de son étudiant, iii) reporter et augmenter le contenu du troisième article qui portera également sur l'articulation des activités et non sur la seule activité des professeurs.

Le calendrier de la phase 2 du projet a aussi été revu en raison de la pandémie mondiale. La prise de données prévue entre avril et juin 2020 a dû être suspendue, et la reprogrammation a été périlleuse au regard de l'instabilité des contraintes sanitaires et des agendas personnels des participants.

Les retombées parallèles mentionnée plus haut, quant à elles, se sont concrétisées comme suit :

La formation initiale des étudiants en master de pédagogie musicale – orientation enseignement instrumental et vocal de l'HEMU a pu bénéficier sous plusieurs formes de la présente recherche.

- Le protocole méthodologique de la recherche, éprouvé et fécond, a été implémenté dans le cadre de l'unité d'enseignement « pratiques réflexives¹ ». Ce protocole consiste en une captation audio-visuelle d'une situation, ici un cours, suivie d'un entretien d'auto-confrontation auprès de chaque acteur de la situation. Par une remise en situation dynamique, et l'explicitation de ce qui se joue, cet entretien vise à reconstruire l'épaisseur de son cours de son expérience. Dans le cadre de l'unité d'enseignement, ce protocole permet à l'étudiant une entrée réflexive concrète sur son expérience d'enseignement.
Cette implémentation a été déployée de manière tentaculaire afin que les différents professeurs intervenant dans le cadre du cursus précité s'en emparent. En effet, cette unité d'enseignement, jusqu'alors encadrée par un seul professeur, a été révisée en profondeur en 2021 pour que l'étudiant.e soit accompagné.e dans sa démarche réflexive par chacun des professeur.e.s qu'il ou elle rencontre tout au long de sa formation pédagogique. Ainsi, ce sont les professeurs de pédagogie générale, le professeur de méthodologie de la recherche, le.s didacticien.s spécifiques relatif.ves à l'instrument de l'étudiant, le.s maître.s de stage de l'étudiant, le didacticien de l'improvisation/worshop qui supervisent chacune et chacun un axe thématique personnalisé (tels la posture, la motivation, la proxémie...) dans le cadre de cette unité d'enseignement intitulée « pratiques réflexives ».
- Les résultats de la recherche, quant à eux, ont été respectivement sont toujours mobilisés tout au long du cursus dans le cadre de l'unité d'enseignement pédagogie générale pour musicien.ne.s. Cette dissémination spontanée sous forme d'extrait

¹ Unité d'enseignement « pratiques réflexives » vise à développer chez l'étudiant la réflexion sur son action.

vidéo, de verbatims, de présentation, de discussion, etc, est rendue possible et facilitée par la double fonction d'enseignant-chercheur des requérants.

La formation continue des didacticien.nes a également été impactée par le déploiement de l'implémentation décrite ci-dessus (utilisation du protocole méthodologique). Elle s'est accompagnée d'une supervision formative à discrétion, individualisée, personnalisée par itération. Cette formation continue va être poursuivie sous forme de rencontres de partage d'expérience.

L'orientation *activité*² de la recherche a suscité de l'intérêt de l'ensemble participant.e.s de la recherche, à savoir les trois professeur.es et les neuf étudiant.e.s. Toutes et tous ont relevé l'impact d'une telle démarche réflexive sur leur enseignement, respectivement, leur apprentissage. En effet, des prises de conscience sur le moment ont engagés des réflexions et des intérêts nouveaux. Ce constat renforce la perspective de développement stratégique d'institution de formation telles que les hautes écoles de musique. La conception d'un dispositif de formation type programme anthropo-technologique NéoPass@ction³ pourrait par exemple être implémenté dans une visée de formation continue du personnel enseignant, et même d'articulation entre celle-ci et la formation initiale.

La collaboration entre université et haute école s'est concrétisée, via l'équipe CRAFT (Conception-Recherche-Activité-Formation-Travail), par des séances de travail autour de l'analyse des données récoltées, de présentations de résultats, de l'écriture des articles.

D'autres retombées ont, quant à elles, émergé spontanément. En effet, les maitres de stage du cursus de master en pédagogie musicale – orientation enseignement instrumental et vocal de l'HEMU ont bénéficié d'une formation informelle via leur étudiant.e.s respectif.ve.s par l'implémentation citée précédemment. L'appropriation du nouveau dispositif méthodologique par les didacticien.ne.s de ce même cursus a fait émerger une proposition de projet pilote de co-enseignement. Autour, d'une séquence d'enseignement d'un.e étudiant.e en commun, les deux didacticien.ne.s participent à l'entretien d'auto-confrontation leur étudiant.e, ouvrant la discussion sur deux niveaux (l'expertise de l'instrument et l'absence d'expertise de l'instrument).

La recherche a été mobilisée à la Philharmonie de Paris lors d'une formation continue donnée par la requérante principale pour des intervenants dans le dispositif expérimental de chœur en classe EVE (Exister avec la Voix ensemble).

3. Description de la démarche et synthèse des résultats

Cette étude a émergé d'un questionnement de départ relevant de la transmission des savoirs interprétatifs mise en œuvre dans le cadre des écoles supérieures spécialisées dans le domaine de la musique.

² Inspirée de la supervision réflexive de Schön (1988), complétée par les travaux sur l'explicitation de Vermersch (1994) et ceux de Clot (2001), la démarche d'autoconfrontation consiste en un accompagnement individuel en aval de l'activité réalisée. L'entretien a pour objectif l'explicitation des actions et communications de l'acteur afin d'être renseigné au maximum sur ce que les acteurs ont fait, pensé, pris en compte pour agir, perçu, et ressenti. Ainsi, les relances du chercheur portent essentiellement sur la description des actions et des événements vécus en évitant les demandes d'interprétation de la situation ou les généralités (Theureau, 1992). En ne permettant pas le positionnement d'expert (Beckers, 2007, p.235), le dispositif a pour objectif, de développer la réflexivité des acteurs en les aidant à prendre conscience de leurs comportements, attentes, processus de pensée dans l'action, à donner du sens à leur activité, évaluer sur la base d'éléments objectifs d'observation, c'est à dire à s'auto-informer dans le contexte complexe et singulier de l'action (Beckers et Leroy, 2010).

³ Cette plateforme en ligne veut offrir des ressources réalisées à partir de travaux de recherche fondés sur l'observation du travail des enseignants.

En effet, les institutions tertiaires de formation à la musique proposent des cursus diplômants et/ou professionnalisants dont l'unité d'enseignement principal est le « cours instrumental ». D'une régularité hebdomadaire, celui-ci consiste en une situation de cours individuel. Ce type de cours est dispensé par des personnalités artistiques de renommée internationale. La particularité de ces dernières est qu'elles sont au bénéfice d'une double compétence professionnelle, celle de musicien et de pédagogue. Fortes de leurs connaissances musicales et de leurs expériences scéniques, ces personnalités, respectivement ces artistes ont pour mission de former des étudiant.es musicien.nes, futur.e.s interprètes de haut niveau. Les contenus des cours individuels d'instrument visent à la transmission de références patrimoniales, à la mise en partage l'interprétation personnelle du professeur, à la construction de la connaissance et à la maîtrise de ces références, ainsi qu'au développement de la personnalité artistique singulière de l'étudiant. Mis en regard, ces objectifs de cours présentent une forme de paradoxe : d'une part, le ou la professeur.e se doit d'incarner un modèle pour son étudiant.e, et d'autre part, il ou elle a pour finalité qu'il ou elle s'en émancipe.

Dans un premier temps, une enquête ethnographique a été menée (API1). Cette démarche liminaire avait pour objectif : i) de tester un protocole méthodologique orientée *analyse de l'activité*, ii) d'établir un contact avec le terrain. L'enquête a ainsi permis d'identifier des sujets volontaires et prêts à s'engager dans un processus de recherche, de permettre à ces derniers d'appivoiser le dispositif méthodologique, de faire émerger des axes précis de recherche, de repérer la quantité adéquate de données à recueillir, de challenger la pertinence et la qualité des données recueillies via le protocole méthodologique mis en place.

L'analyse des données recueillies a permis de mettre en évidence les liens entre la culture propre de chaque professeur.e-interprète et son déploiement dans une situation de formation sous deux formes : i) le début du cours, est une séquence durant laquelle l'étudiant exécute une pièce de répertoire (ou une partie). Pour le ou la professeur.e, cette phase de "première écoute" en début de cours est un moment crucial. Il s'agit lors de cette « écoute active » de : recevoir la proposition et s'en laisser imprégner, tout en préparant son intervention. Cette phase, ouvrant un panel de possibles au caractère non-prévisible, mérite une prospection plus fine ; ii) durant la suite du cours, les interventions de chacun.e des professeur.es prennent fréquemment des formes "métaphoriques". Ces artefacts, produits par le professeur, constituent pour le formé des mises en relation inédites portant une signification nouvelle et ainsi un vecteur de transformation. Les interventions de cette nature semblent faire partie d'une stratégie pédagogique de co-construction avec l'étudiant.e, puisqu'elles s'intègrent dans une activité non prédéterminée avant le cours. Dans leurs constructions comme dans leurs impacts, ces formes « métaphoriques » méritent d'être explorées et analysées.

Ces deux axes identifiés au cours d'API1 ont été repris comme objet de recherche dans le projet de recherche API2 à savoir : i) l'activité d'écoute musicale pédagogique, ii) l'activité de mise en métaphore de l'écoute musicale pédagogique.

Le projet API 2 s'est déroulé sur deux ans et demi, et a impliqué de manière étroite trois professeur.es de l'HEMU (Virginie Robillard) et de la Hem (Ophélie Gaillard et Cédric Pesca), ainsi que neuf de leurs étudiant.e.s par le biais d'un dispositif d'auto-confrontation.

Il a consisté en : 1) une planification des rencontres avec les différents participants, 2) la captation audio-visuelle de trois cours individuels donnés par chacun.e des trois professeur.es à ses étudiant.e.s, et récolte des traces écrites en situation, 3) la sélection des passages des cours et la synchronisation des séquences, 4) des entretiens d'auto-confrontation préparatoires, puis sur chacun des deux axes de la recherche (respectivement écoute et métaphores) avec chacun.e des participant.es (professeur.es et étudiant.e.s), 5) l'analyse des données recueillies pour l'axe « écoute » en cinq étapes (la construction de protocoles à deux volets, la construction de récits réduits, l'analyse locale des cours d'expérience, le croisement des composantes du signe).

Le premier volet de la recherche API2 visait à préciser les caractéristiques de l'activité d'écoute musicale pédagogique.

En reconstruisant l'activité individuelle de professeurs d'instruments de leur point de vue lors d'une situation d'écoute musicale en contexte pédagogique, notre étude a permis de rendre compte, à un niveau pré-réflexif, de l'activité d'écoute musicale pédagogique. Par le croisement transversal de chaque composante significative pour l'acteur, elle a révélé que celle-ci présentait des caractéristiques d'expectative, de granularité et de reliance. Ces caractéristiques s'étendent sur un continuum et revêt des aspects respectivement dynamique, labile et autopoïétique.

Tout au long de son activité d'écoute musicale pédagogique, le professeur écouteur entre dans une démarche d'enquête lui permettant d'identifier, repérer, mettre en regard, prioriser, évacuer, projeter... Résolument ouverte aux deux bouts, l'activité d'écoute musicale pédagogique génère par boucle régulatrice « une extension du futur dans l'expérience immédiate » (Poizat et San Martin, 2020, p.52). L'acteur est engagé en permanence dans la construction et la reconstruction d'un « monde propre » (Von Uexkull, 1992). Les perturbations successives s'accompagnent « d'apprentissage, de développement, d'appropriation, de découverte et de création » (Poizat et San Martin, 2020, p.55). Ainsi, le formé (l'étudiant) participe de la formation du formateur (le professeur). Cette contribution réciproque se traduit dans les deux extraits de verbatims suivants « ça motive ce que j'ai à faire avec elle » (C1-P1-I.19) et « c'est vraiment une belle preuve que des fois il faut penser un peu plus loin » (C2-P2-I.52). L'article 1 est annexé au présent rapport pour plus de détail quant aux résultats.

Le deuxième volet de la recherche API2 visait à repérer des situations typiques d'écoute musicale pédagogique chez le professeur d'instrument, et à mettre en regard synchroniquement ces situations typiques avec l'activité de l'étudiant.

Cette étude a permis de dégager trois activités typiques du professeur d'instrument en situation d'écoute de son étudiant à savoir scanner, laisser-faire et explorer. Chacune de ces activités typiques est intimement liée à un positionnement pédagogique particulier.

L'activité typique de scan vise, en aval de cette écoute, soit la proscription, soit la prescription, soit un ouvert indéci. Cette visée correspond à une intention d'intervention pédagogique prospective. Après avoir enquêter finement sur le jeu de l'étudiant, le professeur émet l'hypothèse qu'il devra intervenir sur un élément repérer afin de faire émerger les changements souhaités. Même si les hypothèses émises sont étayées, cette attitude prospective repose généralement sur une intention d'improvisation.

En parallèle de cette activité typique du professeur, l'activité de l'étudiant se centre sur deux axes, d'une part, celui d'émettre des hypothèses pour résoudre des événements considérés comme décevants en usant de différentes stratégies, et d'autre part, celui de poursuivre l'action de jeu malgré en faisant passer une idée interprétative.

L'activité typique de laisser-faire est quant à elle déployée spontanément. Elle est un espace-temps où le professeur saisit ce qui est proposé par l'étudiant sans intention d'intervention, soit parce qu'il est surpris positivement, soit parce qu'il émet l'hypothèse que l'étudiant n'a pour le moment pas besoin de son intervention car il est au bénéfice de tous les éléments nécessaires à une évolution dans le sens envisagé. Par une intention de non-intervention, le professeur fait le pari d'un potentiel devenir du jeu de son étudiant. Il place la mise en perspective d'un possible émergent au cœur de son intention.

Cette mise en perspective converge majoritairement avec l'activité parallèle de l'étudiant. En effet, lors de ces moments, l'étudiant ose prendre des risques interprétatifs. Ces risques interprétatifs alterne du point de vue de l'étudiant entre succès et vaine tentative. Quelle que soit l'issue, l'étudiant semble savoir les causes de sa réalisation convaincante ou décevante.

L'activité typique minoritaire d'exploration révèle que le professeur ne se positionne pas clairement en vue de la deuxième partie de cours, celle de l'intervention auprès de son

étudiant. A la fois déstabilisé et intrigué, le professeur s'immerge dans une réflexion ouverte puis laisse sa réflexion en suspens. Cet engagement dans la situation traduit une intention de laisser tous les possibles émerger, et ceci dans une temporalité indéterminée. Il fait ici le pari du laisser-advénir.

L'activité de l'étudiant en parallèle de celle d'exploration du professeur est, quant à elle, caractérisée par l'intention d'oser des conceptions interprétatives personnelles et les défendre du mieux qu'il peut pour convaincre son professeur.

L'article 2 est annexé au présent rapport pour plus de détail quant aux résultats.

4. Mesures de valorisation réalisées / prévues

La recherche API 2 a débouché sur la rédaction de deux articles scientifiques. Ces articles devraient être soumis très prochainement dans les revues *Activités* (pour le premier) et *Le travail humain* (pour le second).

En plus de cette valorisation sous forme de publication académique, chacun des volets de la recherche sera présentée dans le cadre du colloque *Journées Internationales de Recherche en Pédagogie Instrumentale et vocale* à Québec au Canada en mai 2023.

5. Perspectives

Une troisième phase d'API est prévue. Elle portera sur les données déjà récoltées de l'intersubjectivité de la métaphorisation de l'écoute lors de la deuxième séquence de cours.

Dès lors, une demande pour le financement d'une troisième phase du projet API (API3) sera déposée au 1^{er} octobre 2022.

Annexe : rapport financier final